

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 03406

Numéro SIREN : 349 763 375

Nom ou dénomination : GROUPE FLO

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt 48685

GROUPE FLO

Société par actions simplifiée au capital de 46 615 902,38 euros
Siège social : 55, rue Deguingand 92300 LEVALLOIS-PERRET
349 763 375 R.C.S. NANTERRE

(la Société)

**DÉCISIONS ÉCRITES DES ASSOCIÉS PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente et un octobre,

- Bertrand Restauration, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 55, rue Deguingand – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 489 236 927 R.C.S. Nanterre ;
- Bertrand Franchise Corp., société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 55, rue Deguingand – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 753 020 833 R.C.S. Nanterre ; et
- Bertrand Corp., société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 55, rue Deguingand – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 807 512 033 R.C.S. Nanterre,

Agissant en leur qualité de seuls associés de la Société (les **Associés**), ont pris les décisions écrites ci-dessous, par acte sous seing privé, conformément à l'article 15 des statuts de la Société (les **Statuts**).

Les sociétés KPMG S.A. et Constantin Associés, Commissaires aux comptes titulaires de la Société (les **Commissaires aux Comptes**), ont été régulièrement informées des décisions devant être prises ce jour et n'ont pas formulé d'observations.

Les Associés constatent que les documents indiqués ci-après ont été tenus à leur disposition :

- un exemplaire des Statuts ;
- une copie de la lettre de démission de Monsieur Alexis Bourdon de ses fonctions de Directeur Général de la Société ; et
- le texte des projets de décisions.

Ont pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Alexis BOURDON de ses fonctions de Directeur Général de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Alexis Bourdon de ses fonctions de Directeur Général de la Société

Les Associés,

Connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Alexis Bourdon de son mandat de Directeur Général de la Société en date du 23 octobre 2023 à effet de cette même date et de l'article 13.1 des statuts de la Société prévoyant notamment les conditions de démission du Directeur général de la Société ;

Constatent et prennent acte de la démission de Monsieur Alexis Bourdon de son mandat de Directeur Général de la Société à effet rétroactivement du 23 octobre 2023 et décident de ne pas pourvoir à son remplacement ; et

Décident de dispenser Monsieur Alexis Bourdon du délai de préavis de trois (3) mois ;

Remercient vivement Monsieur Alexis Bourdon des services rendus en qualité de Directeur Général de la Société et statuera sur le quitus de sa gestion lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités relatives aux résolutions des présentes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui a été signé par les Associés.

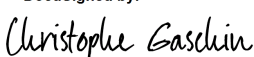
Les présentes sont signées sous format électronique, via l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien avec l'acte auquel il s'attache et permettant l'identification des personnes signataires et sa conservation dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité conformément aux articles 1174, 1366 et 1367 du Code Civil. La signature électronique est matérialisée par un cartouche de signature apposé sur les présentes.

DocuSigned by:

9BE41BC61D7A4BA...

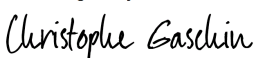
Bertrand Restauration

Représentée par son Président Christophe Gaschin

DocuSigned by:

9BE41BC61D7A4BA...

Bertrand Franchise Corp.

Représentée par son Président Bertrand Corp. SAS
Représentée par son Directeur Général EURL CGC
Elle-même représentée par son Gérant Christophe GASCHIN

DocuSigned by:

9BE41BC61D7A4BA...

Bertrand Corp.

Représentée son Directeur Général, EURL CGC
Elle-même représentée par son Gérant,

Christophe Gaschin